

Le Père de Blignières et l'unité de l'Église

L'unité de l'Eglise repose d'abord sur la foi, et non sur l'obéissance.

Publié le 25 mars 2026 · Abbé Jean-Michel Gleize · 7 min de lecture



L'unité de l'Église repose d'abord sur la foi, et non sur l'obéissance. Inverser ces principes revient à transformer l'autorité papale en tyrannie.

Depuis l'annonce des sacres survenue le 2 février dernier, le Père de Blignières s'en prend, à coups redoublés, à la Fraternité Saint Pie X^[1]. Les consécration épiscopales du 1^{er} juillet, seront selon lui schismatiques et passibles, comme telles, de l'excommunication *latae sententiae*. Or, elles ne le sont pas, en toute vérité, puisqu'elles représentent la mesure d'exception à laquelle il est légitime de recourir en raison d'un état de nécessité trop évident pour qu'il ait besoin d'être démontré. Trop évident aussi pour qu'il soit possible d'en démontrer la non-existence.

Quel moyen le Père de Blignières se donne-t-il néanmoins pour conclure au schisme ?

Deux stratégies lui restent possibles. La première consiste à minimiser l'état de nécessité pour en conclure qu'il ne va pas jusqu'à réclamer la mesure d'exception si exceptionnelle que représentent les consécration épiscopales. La seconde consiste à invoquer canoniquement le droit divin : quand bien même l'état de nécessité réclamerait la mesure d'exception susdite, celle-ci n'en resterait pas moins totalement illégitime et donc impossible, puisque consacrer des évêques à l'encontre de la volonté du Pape serait contraire au droit divin.

La première stratégie – qui prêche à des convertis – est déployée par le Père de Blignières dans les colonnes de ce magazine confortable et rassurant qu'est devenu *Famille chrétienne*. La deuxième stratégie, de nature à toucher les ecclésiadéistes éventuellement hésitants, fait montre, dans la revue *Sedes sapientiae*, de toutes les ressources du droit canonique et de la théologie, façon Vatican II. De ces ressources, nous avons montré ailleurs l'inanité^[2].

Retenons seulement ici l'idée maîtresse de l'entretien paru dans *Famille chrétienne* : elle couvre son auteur de la honte la plus accablante. Comment celui-ci peut-il accuser la Fraternité Saint Pie X de ne « plus du tout se soucier de l'unité de l'Église » ? La véritable unité de l'Église est basée d'abord et avant tout sur la foi, ainsi que l'enseigne le Pape Pie XI dans l'Encyclique *Mortalium animos* : « Puisque la charité a pour fondement une foi intègre et sincère, c'est l'unité de foi qui doit être **le lien principal** unissant les disciples du Christ ». Le lien principal : c'est-à-dire le lien qui est lui-même au fondement de l'unité de gouvernement.

Or, que fait le Pape Léon XIV avec cet œcuménisme et ce dialogue interreligieux qui occultent de plus en plus, au point de l'affaiblir, ce lien principal de l'unité de l'Église ? Qu'ont fait avant lui tous ses prédécesseurs depuis Vatican II ? En vérité, ils ont séparé les catholiques de l'Église, sous prétexte de plaire à ceux qui en sont séparés. L'on doit en effet leur appliquer les propres paroles du Pape Léon XIII condamnant l'indifférentisme dans sa Lettre apostolique *Testem benevolentiae* : « Qu'on se garde donc de rien retrancher de la doctrine reçue de Dieu ou d'en rien omettre, pour quelque motif que ce soit : car celui qui le ferait tendrait plutôt à séparer les catholiques de l'Église qu'à ramener à l'Église ceux, qui en sont séparés ». A force de passer sous silence ou de minimiser les points de la doctrine qui font la différence entre les catholiques et ceux qui ne le sont pas, à force de vouloir s'ouvrir au monde tel qu'il est devenu depuis 1789, tous ces Papes, depuis Paul VI jusqu'à Léon XIV, ont mérité ce reproche injustement lancé par le Père de Blignières à la face de la Fraternité Saint Pie X. Non, ce n'est pas celle-ci, mais ce sont bien Léon XIV et ses prédécesseurs depuis Vatican II qui semblent « ne plus du tout se soucier de l'unité de l'Église ».

En réalité, la Fraternité Saint Pie X a, plus que tout autre, le souci de l'unité de l'Église, à une époque où les vérités les plus élémentaires de la foi catholique sont de plus en plus méconnues par les catholiques, à force d'être mises sous le boisseau par les plus hautes autorités dans l'Église, par le Pape et par la plupart des évêques. Et ce constat, ce n'est pas seulement nous qui le faisons, c'est aussi Mgr Schneider, dont la parole se fait de mieux en mieux entendre comme l'écho de celle tenue en son temps par Mgr Lefebvre. Que lui rétorquera le Père de Blignières ? Faudrait-il voir dans les propos tenus par l'évêque auxiliaire d'Astana, à l'instar de ceux tenus aujourd'hui par la Fraternité Saint Pie X, une « maximisation déraisonnable des critiques » que Mgr Lefebvre adressait jadis au Concile et à la réforme liturgique ? Certes non. Et c'est bien plu-

tôt le Père de Blignières qui accable injustement la Fraternité en minimisant la réalité de l'état de nécessité.

La Fraternité, aux dires du bon Père se serait « installée progressivement dans une séparation volontaire de plus en plus radicale ». Mais séparation de qui et de quoi ? ... Non certes séparation de l'unité de l'Église, mais séparation des erreurs qui entament cette unité. La séparation justifiée d'avec les orientations des hommes d'Église n'équivaut nullement à se séparer de l'Église. Tous les théologiens l'attestent. « *Le schisme* », dit le *Dictionnaire de théologie catholique* pour résumer leur pensée^[3], « *est une séparation illégitime [souligné en italique dans le texte] de l'unité de l'Église* », car « *il pourrait y avoir une séparation légitime, comme si quelqu'un refusait l'obéissance au Pape, celui-ci commandant une chose mauvaise ou induite. [...] Il y aurait là une séparation de l'unité purement extérieure et putative* », autrement dit une séparation apparente mais non réelle.

L'idée que le Père de Blignières se fait de l'unité de l'Église apparaît alors dans toute sa fausseté : ce n'est plus l'unité de foi, c'est une pseudo unité fondée sur l'obéissance absolue au Pape. A force d'insister sur la nécessité de cette obéissance, l'on en vient à méconnaître la gravité extrême de toutes les démarches qui scandalisent toujours davantage les membres de l'Église dans leur foi et dans leurs mœurs. La foi en vient à passer après l'obéissance, et, équivalentement, l'autorité de Dieu passe après celle des hommes d'Église. Il en va comme si le Pape n'était plus ce qu'il doit être – non plus le vicaire du Christ, chargé de faire entendre l'unique parole de l'unique vérité – mais un homme revêtu de l'autorité la plus absolue pour faire prévaloir tous les caprices de sa théologie personnelle. En propres termes, un véritable tyran.

En accusant la Fraternité de ne plus se soucier de l'unité de l'Église, telle qu'il la conçoit, le Père de Blignières encourage cette tyrannie.

Notes de bas de page

1. [Article](#) intitulé : « La communion hiérarchique des évêques est-elle de droit divin ? » publié dans le numéro 174 de décembre 2025 de la revue *Sedes sapientiae* et mise en ligne sur le site de cette revue le 4 février 2026. « [Interview](#) » publiée sur le site de *Famille chrétienne* le 13 février 2026. [Article](#) intitulé : « Les sacres de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X : une usurpation de juridiction », mis en ligne sur le site de la revue *Sedes sapientiae* le 21 février 2026 et [repris](#) sur le site *Claves* de la Fraternité Saint Pierre
2. Voir en particulier le [numéro](#) du *Courrier de Rome* de juin 2025.
3. Article « Schisme » dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, tome XIV, première partie, Letouzey et Ané, 1939, col. 1302.